

LE 28 NOVEMBRE 2023

MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

INAUGURATION D'UNE BORNE DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES À AMANCEY

Ce Vendredi 1^{er} décembre à 11H, Patrick CORNE - Président de Territoire d'Énergie Doubs-SYDED et Philippe MARECHAL - Maire d'Amancey inaugureront une nouvelle borne de recharge pour véhicules électriques située au centre du village d'Amancey.

Un réseau public de 107 points de recharges

Pionnier dans le domaine de la mobilité électrique sur le département depuis 2016, Territoire d'énergie Doubs-Syded a décidé de déployer un réseau de bornes de recharges pour véhicules électriques. A ce jour, 107 points de recharges composent ce réseau, avec une maille de l'ordre de 30 km.

Accessible à tout type de véhicule, ce réseau de bornes rapides ou accélérées permet aux usagers de recharger leurs voitures électriques sur le domaine public, en moins d'1h30, 24h / 24, avec carte d'abonnement.

Un projet soutenu par France Relance

Portée et gérée par Territoire d'Énergie Doubs-SYDED, cette installation a bénéficié d'un financement du programme France relance à hauteur de 80% permettant à la commune d'Amancey de disposer d'une borne de recharge au coeur du village.

A travers ce projet, l'Etat et le SYDED investissent ainsi doublement, d'une part pour le développement et l'attractivité du territoire et d'autre part pour l'accompagnement de l'industrie automobile dans son mouvement pour la transition énergétique.

Contact presse :

David Mourot, Directeur Général des Services / david.mourot@syded.fr - 06 40 67 36 35

Territoire d'énergie Doubs-SYDED est un établissement public, qui regroupe 561 communes du département du Doubs pour près de 530 000 habitants. Nous sommes propriétaires des réseaux de distribution publique d'électricité. Nous prenons toutes les décisions pour les dispositions locales à mettre en œuvre : approvisionnement, continuité, environnement, sécurité, en lien avec ENEDIS à qui le réseau est concédé par contrat. Par ailleurs nous assurons tout un ensemble de missions autour de la transition énergétique pour le compte de nos communes adhérentes (rénovation énergétique, éclairage public, énergies renouvelables, bornes de recharges de véhicules électriques...).